

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES

au plus offrant et dernier enchérisseur,
en l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de
CHARTRES, 3 rue Saint-Jacques

SCP IMAGINE BROSSOLETTE

Avocats au Barreau de CHARTRES

☎ 02 37 91 67 81

LE JEUDI 8 OCTOBRE 2020 A 14 HEURES

Un ensemble immobilier en copropriété

sise commune de VIERZON (18), 21 A rue de la société Française

cadastéré section DK 142 pour une contenance de 1 a 35 ca, se décomposant en trois lots à savoir :

1^{er} LOT : Un appartement au premier étage composé de trois pièces

2^{ème} LOT : Un appartement situé au deuxième étage en duplex

3^{ème} LOT : Un appartement situé au deuxième étage en duplex comprenant

Immeuble et logements situés à 5min des commerces et administrations du centre-ville de VIERZON et à 2min de la gare. **De l'extérieur :** toiture mansardée en ardoises et totalement bâchée, accès de plain-pied au rdc, couloir menant à l'escalier desservant au 1^{er} étage le lot 3 et au 2^{ème} étage les lots 4 et 5.

Parties communes : compteurs électriques et eau de chaque appartement au rdc. Interphone collectif et bloc boîtes aux lettres. **1^{er} étage :** occupé, chauffé par un radiateur électrique, pas d'alimentation gaz. Sol carrelé. Séjour/cuisine (21.42m²), murs bruts, plafond placoplâtre, fenêtre PVC. Salle de douche (4.89m²), chambre 1(10.16m²) sinistrée. Chambre 2 (13.82m²). **2^{ème} étage :** séjour/Cuisine (12.30m²), salle de douche (2.65m²), chambre (8.61m²). **Logement 5 (type T2 en duplex) :** séjour/cuisine (18.09m²), sol parquet bois, murs et plafond peints, fenêtres de toit bois, double vitrage, éléments de cuisine, salle de douche (3.09m²), accès étage en duplex par escalier bois, chambre (8.84m²)

A la requête de la **SELARL PJA** représentée par Maître JOULAIN, demeurant 7 & 9 rue du Docteur Maunoury - 28000 CHARTRES, agissant en qualité de liquidateur de Monsieur Nicolas MOREL, ayant pour Avocat Maître Frédérique VANNIER, membre de la SCP IMAGINE BROSSOLETTE.

MISE A PRIX :

- Lot 1 : 25.000 € (baisse ¼ ou 1/3 en cas de non enchère)
- Lot 2 : 30.000 € (baisse d'1/4 en cas de non enchère)
- Lot n°3 : 30.000 € (baisse d'1/4 en cas de non enchère)

La visite du bien est fixée le :

Mardi 1^{er} septembre 2020 à partir de 14h30

en présence de Maître METTRAY, Huissier de justice à VIERZON



Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocats inscrits au Barreau de CHARTRES

Se munir : d'un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant puisse être inférieur à 3.000 € + attestation de la banque qui indique l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds, d'un extrait d'acte de naissance ayant moins de six mois, d'une pièce d'identité, du livret de famille (ou d'une photocopie certifiée conforme) et, pour les sociétés, d'un extrait KBIS ainsi qu'une attestation sur l'honneur dans les formes de l'art.R322-41-1 du CPCE indiquant si l'enchérisseur a fait l'objet ou non d'une condamnation à l'une des peines mentionnées à l'article L322-7-1 du CPCE et lorsque le mandant est une personne physique, si le bien est destiné ou non à son occupation personnelle.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- la SCP IMAGINE BROSSOLETTE, Avocat à CHARTRES – 33 rue Pierre Brossolette. Tél. 02 37 91 67 81 (Dossier : 2018040).
- au greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de CHARTRES où le cahier des conditions de la vente est déposé
- sites INTERNET : www.ordredesavocats-chartres.com, chartres.gesica.org et www.encheresjudiciaires.com